



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 2941

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jacques Godfrain, pour le groupe du Rassemblement pour la République.

M. Jacques Godfrain. Monsieur le ministre de l'intérieur, dans tous les villages et les villes de France, vous le savez, les agressions et les vols se multiplient. (Exclamations sur divers bancs du groupe socialiste.)

M. Lucien Degauchy. Ce n'est pas vrai peut-être ?

M. Jacques Godfrain. Les jeunes et les personnes âgées en sont les principales victimes.

Or, en 1995, vous vous êtes opposé, en signant la saisine du Conseil constitutionnel, à des mesures logiques et simples donnant les moyens de lutter contre le banditisme. Comment donc allez-vous appliquer ces mesures dont on nous dit que vous avez l'intention de les reprendre, que le Conseil constitutionnel les avait, à votre demande, déclarées inconstitutionnelles ?

Ouvrir les coffres des véhicules, contrôler les identités, c'est le bon sens, surtout dans la période actuelle. Dans quel cadre juridique allez-vous donc appliquer ces mesures ?

Je voudrais, en terminant, vous poser une question : si vous vous demandez que faire - et il semble que ce soit le cas - devant cette montée de l'insécurité, accepterez-vous de vous tourner vers nos bancs d'où l'on vous donnera tous les conseils, tous les avis, toutes les recommandations qui seraient si utiles à la vie et à la tranquillité des Français ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe UDF-A et du groupe DL, - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Mesdames et messieurs les députés, je pense que le débat sur la sécurité ne manquera pas de se poursuivre dans ce pays. Mais je veille, en tant que ministre de l'intérieur et au nom du Gouvernement - c'est ma priorité, c'est mon devoir -, à mettre la police en première ligne, aux côtés de la police de proximité, avec des effectifs plus nombreux, des missions de sécurisation de nos concitoyens, car la sécurité est un élément fondamental...

M. Lucien Degauchy. On ne le dirait pas !

M. le ministre de l'intérieur. ... pour la liberté et pour la démocratie.

Et c'est pourquoi, dans le projet de budget pour 2002, qui sera bientôt présenté ici même, vous verrez que les crédits consacrés à la police nationale sont en forte augmentation, ce qui permettra de nouveaux recrutements et, par conséquent, une police plus nombreuse, mieux formée, polyvalente et responsable sur le terrain, au service de la sécurité et de la liberté de nos concitoyens. J'espère que vous serez à nos côtés pour aider la police et la soutenir dans ses missions.

Concernant le problème des bandes, je veux vous rappeler l'initiative que j'ai prise en janvier dernier de demander que soient conduites des actions de répression ciblées. Elles ont porté leurs fruits, notamment dans des endroits que l'on disait de « non-droit ». Nous avons, Marylise Lebranchu et moi-même, le 6 septembre dernier, réuni, à la Sorbonne, procureurs et préfets pour généraliser ces actions et faire en sorte que, dans l'indépendance de chacun, tous les services travaillent, ensemble, à la déstabilisation des réseaux, à leur répression et à la sanction judiciaire qui s'impose.

Un député du groupe du Rassemblement pour la République. Baratin !

M. le ministre de l'intérieur. Voilà des actions que vous devriez, je pense, monsieur le député, soutenir.

Pour ce qui est des leçons que certains auraient à donner...

M. Lucien Degauchy. Le Gouvernement en a bien besoin !

M. le ministre de l'intérieur. ... Je pense que la sécurité est un bien trop précieux pour être sujet de polémiques comme elle l'est trop souvent. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendante.)

La sécurité n'est ni de gauche ni de droite.

M. Lucien Degauchy. Sûrement pas de gauche !

M. le ministre de l'intérieur. C'est une valeur républicaine. Aussi je peux vous assurer que le Gouvernement va poursuivre et intensifier tout ce qui pourrait être conduit et mis en oeuvre au service de la sécurité, de manière concrète, sans démagogie et sans surenchère. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Godfrain](#)

Circonscription : Aveyron (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2941

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 2001, page 5306

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 3 octobre 2001